



Objectifs

AXE 1 : BIODIVERSITÉ

Aménager les forêts de manière à conserver les principaux attributs des forêts naturelles

AXE 2 : CONNAISSANCE

- Intégrer les nouvelles technologies pour optimiser la planification forestière
- Réaliser des projets d'acquisition de connaissances
- Documenter nos interventions sylvicoles pour connaître leurs effets
- Améliorer la documentation des rendements escomptés pour le calcul de la possibilité forestière (plantation - peuplement naturel éduqué ou non)
- S'entendre avec le bureau du forestier en chef (BFEC) sur les données forestières nécessaires à recueillir
- Connaître finement les aires d'intensification de production ligneuse (AIPL)

AXE 3 : AMÉNAGEMENT ADAPTATIF ET PRODUCTIVITÉ FORESTIÈRE

- Aménager la forêt de manière à intégrer les enjeux du milieu
- Produire du bois répondant aux besoins des usines régionales
- Améliorer la productivité de la forêt en quantité et qualité
- Considérer la rentabilité financière dans la planification forestière
- Maximiser les investissements financiers de la forêt pour le milieu régional

LA VISION FORESTIÈRE

Nous travaillons pour nous assurer que la forêt de l'Abitibi-Témiscamingue soit en santé, reconnue pour sa biodiversité, soutenue par un modèle de connaissance avancée, par l'application d'une sylviculture adaptée et par une productivité forestière accrue. Elle contribue ainsi au développement des gens qui y vivent.



AXE 1 : BIODIVERSITÉ

Objectif : Aménager les forêts de manière à conserver les principaux attributs des forêts naturelles

Action : Prendre des engagements au plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2018-2023 afin de s'approcher des caractéristiques de la forêt naturelle préindustrielle d'ici 2050. Entre autres, par rapport aux enjeux suivants :

- la structure d'âge;
- l'organisation spatiale des coupes;
- la composition végétale du territoire;
- la structure interne;
- les milieux humides et riverains;
- les besoins des espèces nécessitant une attention particulière;
- la raréfaction du bois mort après coupes.

AXE 2 : CONNAISSANCE

Objectif : Intégrer les nouvelles technologies pour optimiser la planification forestière

Action : Pour juillet 2016, produire des guides d'utilisation des imageries aériennes et LIDAR.

Action : Se doter d'un photo-interprète dont le mandat sera, entre autres, de coordonner les formations des unités de gestion, de faire une veille technologique, de produire des documents et outils afin de répondre aux besoins de l'organisation.

Action : Utiliser les guides et outils pour optimiser la planification et les suivis forestiers.

Objectif : Réaliser des projets d'acquisition de connaissances

Action : Produire une liste de besoins liés aux problématiques forestières et les décrire au PAFIT 2018-2023.

Action : Réaliser au moins un projet de recherche par année en partenariat avec un organisme de recherche visant à répondre au besoin de connaissances.

Action : Réaliser et suivre au moins un essai technique par année visant à répondre au besoin de connaissances.

Objectif : Documenter nos interventions sylvicoles pour connaître leurs effets

Action : Pour mai 2016, produire :

- un calendrier de suivis périodiques;
- des méthodes d'échantillonnage;
- une liste des données dendrométriques à prendre;
- une structure de base de données pour les suivis.

Action : Réaliser 100 % des suivis annuels appuyés par des données d'inventaires.

Objectif : Améliorer la documentation des rendements escomptés pour le calcul de la possibilité forestière (plantation - peuplement naturel éduqué ou non)

Action : S'entendre avec le bureau du forestier en chef (BFEC) sur les données forestières nécessaires à recueillir.

Action : Inventorier les superficies et livrer les résultats au BFEC pour les intégrer au calcul de possibilité forestière.

Objectif : Connaître finement les aires d'intensification de production ligneuse (AIPL)

Action : Chaque année, obtenir de la donnée dendrométrique récente des AIPL équivalentes à 21 000 ha (10 % des AIPL) afin de suivre l'évolution des peuplements et connaître les stations forestières qui les composent.

AXE 3 : AMÉNAGEMENT ADAPTATIF ET PRODUCTIVITÉ FORESTIÈRE

Objectif : Aménager la forêt de manière à intégrer les enjeux du milieu régional

Action : Pour décembre 2016, recueillir les enjeux retenus par les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire et communautés autochtones afin de les intégrer dans les planifications forestières (PAFI tactique et PAFI opérationnel).

Objectif : Produire du bois répondant aux besoins des usines régionales

Action : Favoriser les essences ayant une valeur sûre à produire en priorité telles les épinettes noires et blanches pour l'Abitibi-Témiscamingue et le bouleau jaune et les pins pour le Témiscamingue.

Action : Identifier les essences prometteuses pour les besoins actuels et futurs.

Action : Pour décembre 2017, définir et intégrer dans la planification les stations forestières où l'on souhaite produire du bois d'œuvre résineux et feuillus intolérants.

Action : Pour décembre 2017, définir et intégrer dans la planification les stations forestières ayant une cible de production « augmentation du pourcentage de tiges ayant au moins une bille de déroulage par arbre pour les feuillus nobles à l'âge d'exploitabilité ».

Objectif : Améliorer la productivité de la forêt en quantité et qualité

Action : Pour septembre 2016, avoir des orientations régionales en lien avec le gradient d'intensité et d'intensification de la sylviculture.

Action : Pour septembre 2016, élaborer une stratégie de gestion des AIPL spécifiant, entre autres:

- les actions d'intervention dans les AIPL;
- les actions de protection des investissements.

Action : Toutes les prescriptions sylvicoles doivent être produites en intégrant ces orientations.

Action : Hausser la superficie de travaux dans les AIPL par rapport à 2013-2015.

Action : Augmenter progressivement le pourcentage du territoire en AIPL à 10 % pour la période 2018-2023 et à 15 % pour la période 2023-2028.

Action : Produire un bilan de la réalisation de la stratégie sylvicole du PAFIT de même qu'un bilan de l'atteinte des objectifs visés aux scénarios sylvicoles.

Action : Remettre en production des superficies de sites dégradés ou mal régénérés en essences désirées issues de vieilles coupes ou autres perturbations.

Action : Se doter des cibles d'augmentation de rendement pour la forêt.

Action : Maximiser la prévention et la récupération des perturbations naturelles afin de diminuer les pertes de bois et dans le respect des normes en vigueur.

Objectif : Considérer la rentabilité financière dans la planification forestière

Action : Évaluer et prendre en compte la rentabilité financière lors de l'élaboration des prescriptions des coupes partielles du Témiscamingue.

Action : Évaluer et prendre en compte l'évaluation financière lors de l'élaboration de chaque PAFIO.

Objectif : Maximiser les investissements financiers de la forêt pour le milieu régional

Action : Utiliser l'ensemble des budgets octroyés annuellement pour la réalisation des travaux d'aménagement forestier.

Action : Hausser les volumes de travaux d'aménagement forestier offerts aux communautés autochtones.